



INFORMATIONS MUNICIPALES



Matinée citoyenne du 22 mai 2021

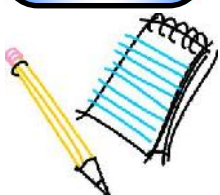
Bravo à tous les participants de la matinée citoyenne organisée le 22 mai 2021. Ils ont été nombreux à répondre présents à l'appel lancé par la commune et les associations du village.

Tôt rassemblés le samedi matin au Musée Verlaine, adultes et enfants, munis de gants et de sacs, ont commencé un "marathon" qui les a vu collecter des déchets divers : papiers, boîtes de conserve, canettes, ferrailles, bouteilles de verre, etc. autour de Juniville.

Le résultat est impressionnant !



**Juniville
22
f
o**





ELECTIONS REGIONALES et DEPARTEMENTALES des 20 et 27 JUIN 2021

Ces deux élections se dérouleront en même temps dans les conditions suivantes :

Lieu : *SALLE POLYVALENTE* (en face la Mairie).

Horaires : de 8 h à 18 h suivi des dépouillements.

Procurations : L'électeur qui souhaite donner procuration doit remplir un formulaire.

Il a 3 possibilités pour faire la démarche :

- Utiliser le **téléservice**, sur le site www.maprocuration.gouv.fr puis **aller en personne** à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne.

Ou

- Imprimer le **formulaire disponible sur internet**, ([cerfa_14952-02](#)) puis le remettre **en personne** et en présentant un justificatif d'identité à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet.

Ou

- Remplir à la main le **formulaire disponible sur place** à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal et présenter **en personne** un justificatif d'identité.

Chaque mandataire peut recevoir deux procurations.

Bureaux de vote : 2 bureaux distincts dans la salle, 1 bureau pour chaque scrutin avec isolements et urnes distincts également.

Carte d'électeur - Pièce d'identité : seuls les *nouveaux* électeurs inscrits recevront prochainement une carte d'électeur – Une pièce d'identité (autre que la carte d'électeur) devra être présentée obligatoirement pour voter (CNI, passeport, permis de conduire, permis de chasse avec photo, carte d'invalidité, carte vitale avec photo).

Mesures sanitaires :

- Sens de circulation fléché pour voter d'un bureau à l'autre, entrée et sortie séparées.
- Respect de la distanciation entre les électeurs (1,5 m) – 3 électeurs en même temps dans chaque bureau.
- Gel hydroalcoolique.
- Masque obligatoire pour assesseurs et votants.
- Nettoyage et désinfection régulière des isolements et matériel de vote.
- Stylo noir à apporter avec soi.

Travaux

Mairie

Les travaux de réhabilitation, d'extension et de mise aux normes d'accessibilité sont pratiquement terminés, il reste quelques finitions ou retouches qui traînent... L'emménagement après un dernier nettoyage et le raccordement des liaisons téléphoniques et informatiques devrait avoir lieu la 2^{ème} quinzaine de juin. La Maison Relais de la CCPR intégrera également ses services dans ces nouveaux locaux.



Caserne des Sapeurs - Pompiers

La construction de cette nouvelle caserne sur la zone artisanale tant attendue par nos « soldats du feu » avance bien. Le gros œuvre et la charpente sont pratiquement terminés. La fin des travaux est programmée pour le 4^{ème} trimestre. Cette structure qui se voudra être plus fonctionnelle sera dotée d'espaces plus conséquents pour le matériel et la gestion des interventions et apportera aussi plus de confort pour les hommes et femmes appelé(e)s à s'y rendre et à la fréquenter. Ce sera assurément un bel outil pour nos pompiers et par voie de conséquence, pour la population, en améliorant les conditions de secours.



Lotissement de la Côte des Blancs

Les travaux de viabilisation de ce lotissement privé ont débuté il y a quelques semaines par le décapage de la terre pour les futures voiries et par la mise en place des réseaux d'eau usée. Rappelons que 30 lots sont prévus et que le promoteur Nord-Est Immobilier et Promotion qui les commercialise envisage une mise à disposition aux acquéreurs au cours du 2^{ème} semestre.

Agenda

- **18 juin** : Commémoration de l'appel du 18 juin 1940, à 18 h 30 au Monument aux morts.
- **20 juin** : Elections régionales et départementales – 1^{er} tour de 8 h à 18 h, à la **Salle Polyvalente**.
- **27 juin** : Elections régionales et départementales – 2^{ème} tour de 8 h à 18 h, à la **Salle Polyvalente**.
- **1er juillet** : Don du sang de 15 h à 20 h, à la Salle Polyvalente.

Retrouvez l'actualité de votre commune sur le site www.juniville.fr et sur la page [Facebook Notre Commune de Juniville](#).



Suivez l'actualité de
JUNIVILLE
en temps réel
avec l'application illiwap



VIE ASSOCIATIVE



Ball Trap Le Rigodon

Suite à la démission de M. René SCHNEIDER pour raisons de santé, les membres du club réunis en Assemblée Générale ont élu un nouveau comité et bureau.

Pour tout renseignement, vous pouvez désormais vous adresser au président du club : **M. Thierry BERTRAND**, tél : 06.08.96.06.90, mail : thierry.bertrand51@orange.fr ou au vice-président : **M. Gérard MALHOMME**, tél : 06.60.03.90.82, mail : malhomme.gerard41@orange.fr



Musée Verlaine

Réouverture du Musée au public le 9 juin exclusivement sur rendez-vous, dans le respect des mesures sanitaires.

5 personnes maximum. Visites à heure fixe.



SEJOURS DE VACANCES

A la base de loisirs de Bairon



Accueil collectif de mineurs du 12 juillet au 20 août 2021 :

séjours de 3 à 5 jours

Avec ou sans **hébergement**, en demi-pension ou pension complète

Pour les enfants de **6 à 16 ans**

Sous forme de **thématiques** au choix : Nature et aventure, Entre terre et lac, Eco aventuriers, Tous en scène, Les aventuriers du lac de Bairon, Activités physiques de pleine nature, Multi-sports, Activités nautiques, Artiste en herbe.

INFOS et RESERVATIONS

Site internet :

www.professionsport08.com

E-mail :

polenatureloisirsbairon@orange.fr

Téléphone :

03.24.33.57.83 - 07.69.40.77.30



Pôle Nature Loisirs de Bairon



Ne pas jeter sur la voie publique.

